

La Compagnie Vosgienne de la Chaussure renoue avec l'espoir

by Les Echos - samedi, novembre 10, 2018

<https://correspondances.fr/la-compagnie-vosgienne-de-la-chaussure-renoue-avec-lespoir/>

Les 130 salariés de l'une des dernières usines de chaussures de France s'attendaient à une liquidation, mais le Coq Sportif a déposé une offre de dernière minute.

Surpris et perplexes, les 130 salariés de la Compagnie Vosgienne de la Chaussure, qui s'attendaient à la liquidation de leur société ont pris connaissance d'une offre de dernière minute déposée à la barre du tribunal de commerce de Nancy. Le Coq Sportif, majoritairement détenu par le groupe suisse Petrus Finance, et une investisseuse privée qui assura un bref intérim à la DRH, se portent candidats à la reprise de l'usine de Champigneulle (Meurthe-et-Moselle), que le groupe allemand Hanse Industriekapital (HIK) a repris au groupe Vivarte fin 2016.

Le tribunal statuera le 5 décembre prochain. En juillet dernier, alors que la société venait d'être placée en redressement judiciaire pour une période de six mois, la marque tricolore, cliente de l'usine lorraine, avait explicitement exclu tout projet de reprise. Elle a, néanmoins, proposé début octobre une offre prévoyant la reprise de 30 salariés. Le tribunal de commerce ayant estimé la proposition incomplète, l'une des dernières usines françaises de chaussures semblait s'acheminer vers la liquidation.

Du bas de gamme au luxe

Le projet de HIK porté par Etienne Ménéguz, ancien directeur du site, paraissait pourtant viable, d'autant que Vivarte avait garanti à son ancienne filiale un volume de commandes dégressif qui devait l'accompagner vers l'autonomie. Fondée en 1896 et labellisée Patrimoine vivant, l'entreprise détenait un savoir-faire précieux et avait bénéficié en 2015 d'un investissement de 12 millions d'euros. Les nouveaux dirigeants entendaient monter en gamme et faire valoir le made in France auprès d'une clientèle allemande.

CVC a perdu 5 millions d'euros l'an dernier. Dispensés de travail depuis fin octobre, les salariés attendent à nouveau d'être fixés sur leur sort.